

## **CHAMPIONNATS DES RALLYES 2021**

### **PILOTES ET COPILOTES**

### **DE LA LIGUE CORSE DU SPORT AUTOMOBILE**

### **RÉGLEMENT**

**Article 1 : Généralités** La Ligue Corse du Sport Automobile organise un championnat destiné à récompenser les licenciés pilotes et copilotes des Associations Sportives Automobiles de la Ligue. Un classement distinct sera établi dans chacune des disciplines suivantes :

- Rallye Pilotes
- Rallye Copilotes
- Rallye VHC Pilotes
- Rallye VHC Copilotes
- Rallye VHRS Pilotes
- Rallye VHRS Copilotes

#### **Article 2 : Attribution des points**

Un classement sera établi à l'issue de chaque épreuve avec les seuls licenciés de la Ligue Corse.

Les concurrents titulaires d'un titre de participation seront pris en compte comme licenciés de la Ligue

- **2.1 Rallye moderne** : Les points seront attribués selon le tableau suivant :

Classement	Groupe	Classe	SCRATCH
<b>1er</b>	50 points	150 points	50 points bonus
<b>2ème</b>	40 points	120 points	30 points bonus
<b>3ème</b>	30 points	90 points	20 points bonus
<b>4ème</b>	20 points	70 points	10 points bonus
<b>5ème</b>	10 points	50 points	9 points bonus
<b>6ème</b>	9 points	30 points	7 points bonus
<b>7ème</b>	8 points	10 points	8 points bonus
<b>8ème</b>	7 points	5 points	6 points bonus
<b>9ème</b>	6 points	4 points	5 points bonus
<b>10ème</b>	5 points	3 points	4 points bonus

- **2.2 Rallye VHC et VHRS** Les points seront attribués selon le tableau suivant :

Classement	Scratch
1er	20 points
2ème	16 points
3ème	14 points
4ème	12 points
5ème	10 points
6ème	7 points
7ème	4 points
8ème	3 points
9ème	2 points
10ème	1 points

- **Championnat Moderne** : Dans les groupes comportant moins de 5 partants, seuls les points de la classe seront attribués. Lorsqu'une classe comporte moins de 3 partants, figurant sur la liste des autorisés à prendre le départ, le nombre de points attribués au classement de cette classe sera divisé par deux sauf si le concurrent est classé dans les 10 premiers du classement général du rallye. Il est interdit de regrouper des groupes ou des classes pour l'établissement des classements.
- **Championnat VHC et VHRS** : Le classement sera établi sur la base du classement scratch.

### Article 3 : Coefficient

Les points attribués suivant l'article N°2 du présent règlement seront multipliés par les coefficients mentionnés ci-dessous. Ils ne s'appliqueront que sur les points obtenus dans les groupes et classes.

Les points Scratch sont des points Bonus qui resteront à coefficient 1 dans tous les cas.

#### **RALLYES NATIONAUX Coeff. 4**

Rallye di U Paese Aiaccinu	12/03/2021	14/03/2021
Rallye Costa Serena Côtes des Nâcres	23/04/2021	25/04/2021
Ronde de la Giraglia	28/05/2021	29/05/2021
Rallye Corte Centre Corse	17/09/2021	19/09/2021
Rallye Mare e Machja	12/11/2021	14/11/2021
Rallye de Balagne	10/12/2021	12/12/2021

#### **RALLYE RÉGIONAL Coeff. 2**

Rallye Righjunali di Eccica Suareda	23/01/2021	24/01/2021
Rallye Portivechju Sud Corse	12/02/2021	13/02/2021
Rallye du Prunelli	18/06/2021	19/06/2021
Rallye du Nebbiu Saint Florent	23/10/2021	23/10/2021

### **RALLYE VHC Coeff. 5**

Historic Rally Mathieu Martinetti	07/05/2021	09/05/2021
Aléria Historic Rally "Gravel - Asphalt"	08/06/2021	12/06/2021

### **Article 4 : Classement**

Les classements sont établis par addition des points obtenus

- **4.1 Dans le championnat :** Seront pris en compte les 6 meilleurs résultats auxquels le licencié aura participé. Le nouveau départ après abandon, ne sera pas pris en compte.
- **4.2 Dans championnat VHC :** Seront pris en compte les 8 meilleurs résultats. Le licencié devra être classé dans 4 rallyes au minimum. Le nouveau départ après abandon, ne sera pas pris en compte.
- **4.3 Dans le championnat VHRS :** Sera pris en compte le classement général des trois moyennes confondues et le licencié devra être classé dans 4 rallyes au minimum. Le nouveau départ après abandon, ne sera pas pris en compte.

La Ligue établira un classement des pilotes et copilotes en fonction des points obtenus.

Les organisateurs devront obligatoirement faire parvenir les résultats de leur rallye à la ligue Corse au plus tard le mardi suivant le rallye.

### **Article 5 : Réclamation**

Toute réclamation devra être faite par mail ou par courrier. Elle devra intervenir dans les 15 Jours suivants la date de parution du classement sur le site officiel de la ligue : <http://sportauto.corsica/>

**Article 6 : Cas Particulier** Tous les cas non prévus au présent règlement seront soumis au Comité Directeur de la Ligue, qui statuera souverainement sur les décisions à prendre.

### **Article 7 : Remise des prix**

Une remise des prix sera effectuée au mois de Janvier de l'année 2022 afin de récompenser

- **7.1 Championnat de Corse des Rallyes :**

Les 3 premiers pilotes et copilotes du Classement général se verront attribuer un prix en espèces et 1 coupe.

Puis du 4<sup>ème</sup> au 10<sup>-ème</sup> une coupe sera attribuée.

Pilote	Copilote
1 <sup>er</sup> 500 euros	1 <sup>er</sup> 400 euros
2 <sup>-ème</sup> 350 euros	2 <sup>-ème</sup> 300 euros
3 <sup>-ème</sup> 300 euros	3 <sup>-ème</sup> 250 euros

- **7.2 Championnat de CORSE VHC et VHRS**

Les 3 premiers pilotes et copilotes du Classement général se verront attribuer un prix en espèces et 1 coupe.

Puis du 4ème au 10 -ème une coupe sera attribuée.

#### **VHC**

Pilote	Copilote
1 <sup>er</sup> 400 euros	1 <sup>er</sup> 300 euros
2 <sup>-ème</sup> 300 euros	2 <sup>-ème</sup> 250 euros
3 <sup>-ème</sup> 250 euros	3 <sup>-ème</sup> 200 euros

#### **VHRS**

Pilote	Copilote
1 <sup>er</sup> 300 euros	1 <sup>er</sup> 200 euros
2 <sup>-ème</sup> 250 euros	2 <sup>-ème</sup> 150 euros
3 <sup>-ème</sup> 200 euros	3 <sup>-ème</sup> 100 euros

Les récompenses ne seront pas remises aux licenciés récipiendaires non présents lors de la remise des prix.

**Observations** : le nombre de rallyes pris en comptes pour les divers Championnats, seront Susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'annulations effectives des diverses épreuves. (Pour rappel 3 rallyes sont déjà annulés ou reportés).